18

Mission Permanente
du Royaume du Maroc

Genève

البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

AB

Temps de parole :

Classement :

25ème session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel

Examen du Samoa

Intervention de la délégation marocaine

Genève, le 3 mai 2016

Monsieur le Président,

Je voudrais souhaiter la bienvenue au Représentant de la délégation du Samoa et le féliciter pour la présentation de ce rapport au titre de l'EPU.

Le Maroc se réjouit du travail réalisé par l'équipe spéciale pour l'EPU dans le cadre de l'établissement du présent rapport, de la coopération active du Gouvernement samoan avec le Conseil des droits de l'Homme, et salue l'approche consultative préalable à l'élaboration dudit rapport.

Le Maroc salue les efforts consentis par Samoa afin d'exécuter des engagements pris pour se conformer aux normes internationales, à l'instar de la ratification des instruments internationaux relatifs aux DH, tels que : la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes, celle relative aux droits de l'enfant, la Convention internationale pour la protection de toute les personnes contres les disparitions forcées, et le Pacte International relatifs aux droits civils et politiques.

Le Royaume félicite également le Gouvernement Samoan pour les efforts d'harmonisation de la législation nationale aux normes internationales, comme en témoigne:

-l'établissement d'un Bureau de Médiateur (en 2013) en tant qu'institution nationale des DH et l'adoption d'une loi octroyant à l'institution nationale un mandat plus étendu en matière de protection des DH. Ce Bureau constitue l'une des principales nouveautés du pays en matière de protection des DH depuis son 1er cycle de l'EPU.

-la mise en place de la Stratégie nationale de Développement du Samoa (SDS) (2012-2016) qui s'intitule « Stimuler la productivité pour un développement durable », et l'élaboration de la nouvelle SDS (2017-2020) ayant pour objectif l'intégration des OMD aux orientations de Samoa.

-l'établissement des 15 plans sectoriels qui découle du SDS et portant sur divers domaines notamment : l'agriculture, l'éducation, la communication, la santé, l'administration publique, le transport, le tourisme, l'eau et l'assainissement, les changements climatiques.

-le Plan national pour le secteur du droit et de la justice (2012-2016), l'établissement d'un mécanisme indépendant chargé de surveiller les lieux de détention, la création d'un Tribunal pour mineur ainsi que l'adoption, en 2013, d'une loi pour la réforme des prisons et du système pénitentiaire.

Monsieur le Président,

Tout en reconnaissant les efforts notoires réalisés, le Maroc recommande à Samoa de:

1- Poursuivre les efforts déployés en termes de promotion des droits de la femme
2- Poursuivre les efforts déployés en termes de stratégie d'atténuation des changements climatiques, y compris par l'assistance à la population samoane en cas de catastrophes naturelles, avec le soutien de la communauté internationale, et la sensibilisation de la société aux questions environnementales

Je vous remercie M. le Président